

suite de l'intervention du gouvernement fédéral, le Québec perdre un tiers de son territoire. Alors, nous sommes devant le fait que même en admettant qu'il serait très beau de planifier et d'organiser un district de la région de la capitale nationale de cette façon, nous ne pouvons aller de l'avant tant que le Québec n'aura pas statué sur la situation et exprimé ses vues. En d'autres termes, on ne peut en discuter à moins de connaître la position du Québec.

● (5.30 p.m.)

Je voudrais aussi signaler la situation qui existe à Ottawa, capitale du Canada. On a souvent fait l'expérience de la façon dont les Canadiens français sont traités dans cette ville unilingue, capitale d'un pays bilingue. Il serait trop long d'énumérer ici toutes les frustrations dont ont été victimes les Canadiens français d'Ottawa, comme d'ailleurs ceux de l'extérieur qui visitent leur capitale nationale. Il suffit de se rappeler les déclarations de l'ancien maire, M^{lle} Charlotte Whitton, lesquelles reflétaient bien l'unilinguisme d'Ottawa. Au lieu de s'attaquer aux problèmes du district fédéral, il faudrait plutôt songer, dans un pays qui se dit bilingue, à faire en sorte que, dans la capitale nationale, on prouve au moins sa volonté de respecter d'une façon concrète les exigences du bilinguisme.

Le chef du Ralliement créditiste (M. Caouette) rappelait justement un incident qui s'est produit l'automne dernier, alors qu'un député de notre parti était en cause et qu'on a constaté, une fois de plus, l'unilinguisme de la sûreté d'Ottawa. Au fait, un Canadien d'expression française ne peut effectivement transiger dans sa langue maternelle à Ottawa.

Je reconnais que le gouvernement fédéral a fait un effort réel en vue d'améliorer la situation sur tout le territoire et dans tous les édifices qui relèvent de sa juridiction. Mais il y a là un problème réel, lorsqu'il s'agit de la ville tout entière. Il semble que l'on ne saurait songer à d'autres projets avant d'avoir corrigé cette situation absolument anormale, pour ne pas dire paradoxale, qui est bien comprise dans le Québec. Il n'y a pas un Québécois qui ne connaisse la véritable situation que l'on retrouve à Ottawa.

Par contre, les Québécois savent fort bien qu'on a aidé énormément cette ville, ce qui n'était que logique d'ailleurs, puisqu'elle était le siège de la capitale. Mais on sait que l'autre rive de la rivière a été oubliée et que le développement du côté sud de l'Outaouais, par le gouvernement central, s'est fait, ni plus ni moins au détriment des Québécois. Or, si nous étudions la situation, nous constatons

qu'en présentant un bill visant la planification, l'aménagement d'un service routier ou de terrains, de même que la construction de bureaux, etc., pour le district fédéral, nous ne nous attaquons pas au véritable problème.

Voilà pourquoi je reviens à mon argumentation du début. Théoriquement, il semblerait que nous sommes saisis d'un bill bien logique et qu'il serait tout naturel d'adopter, dans un pays où les conditions seraient normales. Mais tout le monde sait aujourd'hui—et l'on a qu'à se rappeler la conférence fédérale-provinciale de la semaine dernière—qu'il y a au Canada un problème très grave qu'il faut reconnaître, et qu'il y a bien d'autres problèmes à résoudre avant de s'attaquer à celui-là. Si ce bill avait été présenté après que le Québec eût pris une position bien claire et bien définie au sujet de son territoire et que le gouvernement de l'Ontario eût fait de même en ce qui concerne la ville d'Ottawa, nous serions alors plus à même de discuter d'un tel projet de loi.

Par conséquent, je m'oppose au bill C-20 et j'espère que les arguments que j'ai avancés inciteront les autres députés à faire de même.

M. Gaston Isabelle (Hull): Monsieur l'Orateur, il me fait toujours plaisir de prendre la parole quand il s'agit de questions qui touchent la région de la capitale nationale, et plus particulièrement la région située du côté québécois.

Je ne me fais pas l'avocat du diable et je n'ai pas l'intention de faire le procès, comme certains de mes préopinants l'ont fait, de la structure du gouvernement depuis quelques années.

Je n'ai pas l'intention, non plus, de passer à côté du problème. On a souvent parlé du bilinguisme de la capitale fédérale; on a souvent parlé aussi d'autres problèmes qui sont tout simplement superficiels, pour moi! On sait qu'une bonne partie de la population de la région de la capitale nationale est d'expression française; je suis d'accord avec ceux qui disent que le gouvernement fédéral a souvent oublié cette population et que le Québec a toujours délaissé cette région de l'Outaouais. (*Applaudissements*)

On a récemment présenté un rapport que j'ai qualifié et que je qualifie encore d'irresponsable. Il s'agit du rapport Dorion, qui préconise tout simplement le vol et, à mon sens, tout rapport qui préconise le vol est irresponsable. On préconise que les terrains de la Commission de la capitale nationale, du côté québécois, soient remis à leurs anciens propriétaires. On sait cependant qu'avant 1958, tous les terrains de la région de la capitale nationale ont été achetés de gré à gré. Depuis